PATRIMOINE
ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIE
TRANSPORT
HABITAT

SCoT'OUEST
ALPES-MARITIMES

MOYEN PAYS
DOO : TVB

Vu pour être annexé à la délibération du conseil syndical
du 13 septembre 2019 Arrêtant le projet de SCoT'Ouest

CITADIA CONSEIL | even

ORIENTATION 1 / L'IDENTIFICATION ET LA PRÉSERVATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DU TERRITOIRE

O-1.1 / Préserver et restaurer la Trame Verte

O-1.1.1 / Reconnaitre et préserver les réservoirs de biodiversité

- Espaces agricoles
- Réservoirs forestiers
- Réservoirs ouverts

O-1.1.2 / Mettre en valeur les zones relais

- Eléments de nature en ville

O-1.1.3 / Assurer le maintien des coupures naturelles

- Grandes coupures agronaturelles

O-1.1.4 / Préserver la fonctionnalité des corridors écologiques et engager une restauration sur les corridors les plus fragiles

- Corridors écologiques en milieux urbains

O-1.2 / Préserver la Trame Bleue

- O-1.2.1 / Protéger les réservoirs aquatiques et zones humides
- O-1.2.2 / Protéger les cours d'eau et leur ripisylve

A titre indicatif

- Limites communales
- Limite des unités territoriales
- Autoroute
- Route structurante
- Voie ferrée
- Gare

N

Echelle : 1 / 20 000e

0 1 2 km

Saint-Vallier-de-Thiey
Grasse
Cabris
Spéracèdes
Peymeinade
Saint-Cézaire-sur-Siagne
Le Tignet
Mouans-Sartoux
Auribeau-sur-Siagne
La Roquette-sur-Siagne
Pégomas
Moug